



Huissier et saisie bancaire

Par **JJASXM**, le **02/10/2023** à **00:26**

Bonjour,

Y a t'il une solution, ou une banque, française ou étrangère, pour qu'un huissier ne puisse pas saisir mon argent

Merci d'avance

Cordialement

Par **amajuris**, le **02/10/2023** à **10:27**

bonjour,

même si une saisie sur votre compte bancaire est infructueuse, votre banque vous saisira une centaine d'euros pour frais.

l'huissier peut pratiquer des saisies sur vos biens meubles ou immeubles, sur vos revenus et salaires.

tant que la dette n'est pas remboursée en totalité, elle continue d'augmenter par les intérêts et les frais de recouvrement.

salutations